

**FEUILLE DE CLOTURE ET DE SIGNATURES
DU PROCES VERBAL
Conseil Municipal du 9 JUIN 2023**

Article R 2121-15 du CGCT modifié par l'ordonnance n° 2021-1310 du 07/10/21 : Le procès-verbal de chaque séance, rédigé par le secrétaire de séance, est arrêté au commencement de la séance suivante et signé par le Maire et le secrétaire.

Délibération 20230609-014

OBJET : Désignation Délégués ELECTIONS SENATORIALES 2023

Délibération 20230609-015

OBJET : Délibération fixant les modalités de mise en œuvre du Compte Epargne Temps (CET) au sein de la Mairie de TEILHEDE

Délibération 20230609-016

OBJET : Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties. Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

Délibération 20230609-017

OBJET : CC Combrailles Sioule et Morge – Approbation du rapport de la CLECT juin 2023

Délibération 20230609-018

OBJET : Acquisition et maintenance d'un défibrillateur automatisé externe, de fournitures et prestations associées

NOM Prénom	FONCTION	SIGNATURE
CHARBONNEL Pascal	Maire – Président de séance	
VINCENT David	Conseil municipal - Secrétaire de séance	